



# Résumé exécutif : Guide sur le développement durable

## TELECHARGEZ LE GUIDE :

<https://climateactiontransparency.org/our-work/icat-toolbox/assessment-guides/sustainable-development-2/>

Les pays du monde entier s'efforcent de relever les défis indissociables que sont le développement durable et le changement climatique. Il est urgent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de s'adapter au changement climatique, tout en faisant progresser le développement et en atteignant un large éventail d'objectifs environnementaux, sociaux et économiques - de la réduction de la pauvreté et de la création d'emplois à l'amélioration de la qualité de l'air, de l'accès à une énergie propre et abordable, en passant par la santé et le bien-être.

Cela signifie que les politiques et les actions doivent être conçues pour atteindre les objectifs climatiques et de développement durable de manière intégrée. Une approche intégrée peut aider les gouvernements à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le Guide méthodologique sur le développement durable de l'ICAT appuie les décideurs politiques et autres utilisateurs dans l'évaluation systématique des multiples impacts environnementaux, sociaux et économiques des politiques. L'évaluation qualitative ou quantitative des impacts permet de déterminer si les politiques sont efficaces en termes de développement durable et de lutte contre le changement climatique, tout en évitant ou en corrigeant les éventuels impacts négatifs. La méthodologie peut également être utilisée pour suivre la performance des indicateurs par rapport aux objectifs souhaités.

## EVALUER LES IMPACTS DES POLITIQUES ET DES ACTIONS

L'évaluation de l'impact des politiques répond à plusieurs objectifs : faire progresser les politiques qui contribuent aux ODD, renforcer le soutien aux mesures climatiques en évaluant et en communiquant les impacts les plus significatifs, et informer la conception et la mise en œuvre des politiques.

Lorsqu'un large éventail d'impacts climatiques et de développement durable est évalué avant et après la mise en œuvre des politiques, les actions ont plus de chances d'être efficaces et durables, de générer des bénéfices positifs pour la société et d'atteindre les résultats souhaités en matière de climat et de développement. Les décideurs peuvent vouloir comprendre l'impact des politiques sur le développement durable afin de :

- Concevoir des politiques plus efficaces générant des avantages environnementaux, sociaux et économiques ;
- Démontrer les avantages socio-économiques des mesures climatiques afin d'obtenir un soutien et de renforcer la justification de ces mesures ;
- Promouvoir les synergies et éviter les compromis entre les actions climatiques et les ODD ;
- S'assurer que les politiques progressent et informer sur les ajustements à apporter lors de la mise en œuvre ;
- Rendre compte des impacts à des publics nationaux et internationaux ;
- Attirer des financements en démontrant les avantages pour le climat et le développement.

Ce type d'évaluation peut aider à intégrer les ODD et les objectifs climatiques dans un processus intégré - par exemple, en identifiant et en rendant compte des avantages en termes de développement durable des mesures prises pour réaliser les contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris, des plans de développement nationaux, des stratégies de développement à faibles émissions de GES ou d'autres mécanismes. L'évaluation peut également faciliter un accès accru à la finance climat, compte tenu de l'inclusion des priorités de développement durable dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Accord de Paris et le Fonds vert pour le climat.

La méthodologie s'inspire des ODD des Nations unies et est compatible avec eux. Elle vise à aider les utilisateurs à évaluer l'impact des politiques par rapport aux ODD



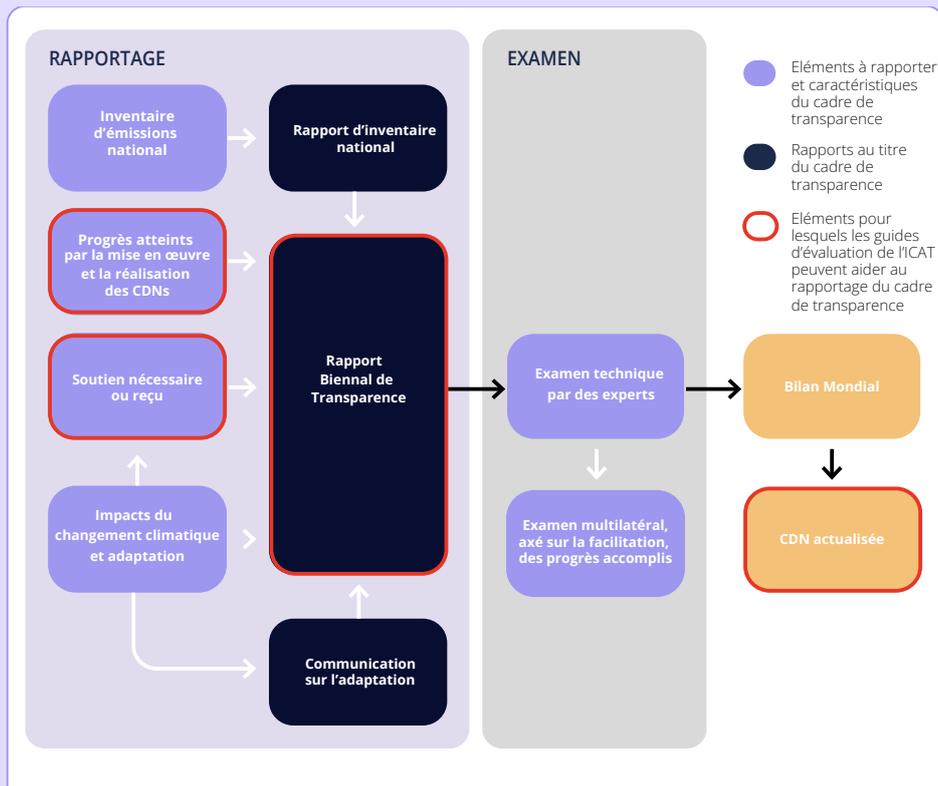
## LES GUIDES D'ÉVALUATION ICAT

L'ICAT a pour objectif d'aider les pays à évaluer l'impact de leurs actions climatiques et de renforcer la transparence, l'efficacité, l'ambition et la confiance dans les politiques climatiques à l'échelle mondiale. Le guide méthodologique en matière de développement durable fait partie de la série de guides ICAT permettant notamment d'évaluer de manière intégrée les émissions de gaz à effet de serre, le développement durable et l'impact transformationnel des politiques et actions. Ces guides sont le fruit d'une collaboration avec des experts techniques du monde entier.

Le guide méthodologique en matière de développement durable de l'ICAT peut être utilisé seul ou avec d'autres guides de l'ICAT.



## FAIRE PROGRESSER L'ACTION CLIMATIQUE GRACE AU CADRE DE TRANSPARENCE RENFORCEE



En aidant les décideurs politiques à évaluer l'impact des politiques et actions, les guides d'évaluation de l'ICAT peuvent aider les pays à suivre les progrès de leur mise en œuvre et à faire évoluer leur CDN vers une ambition renforcée. Les guides d'évaluation de l'ICAT peuvent également contribuer à fournir les informations nécessaires aux pays dans le cadre de leur reporting au titre du cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris.

Bien que l'évaluation des impacts sur le développement durable soit facultative dans le cadre de transparence renforcée, une décision de la 24e Conférence des Parties à la CCNUCC (COP24) exige que tous les pays participant volontairement à l'article 6 fournissent des informations sur la façon dont les approches coopératives de l'article 6 promeuvent le développement durable. De plus en plus, les évaluations intégrées visant à suivre les progrès de la mise en œuvre des CDN et des ODD sont préconisées afin de promouvoir les synergies et d'éviter les compromis entre des objectifs multiples.

L'évaluation intégrée des diverses incidences des politiques et actions sur le développement durable et le climat est utile pour concevoir les politiques, orienter leur mise en œuvre vers les objectifs souhaités et renforcer l'ambition des CDN afin d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de développement durable et de climat.

### PUBLIC CIBLE

Les principaux utilisateurs concernés par le guide sur le développement durable sont les gouvernements des pays en développement et leurs partenaires (nationaux et internationaux) qui planifient, mettent en œuvre et évaluent les politiques. D'autres parties prenantes concernées par le développement durable ou qui peuvent l'influencer - telles que les instituts de recherche, les bailleurs de fonds, les institutions financières, les ONG et les entreprises - peuvent également utiliser le guide. La méthodologie peut être appliquée au niveau national, sous-national ou municipal.

### TYPES D'IMPACTS

La méthodologie peut être utilisée pour évaluer un large éventail d'impacts en termes de développement durable. Elle fournit un processus de sélection des catégories d'impacts à évaluer, basé sur la pertinence, l'importance et les priorités politiques.

Dimension	Groupe de catégorie d'impact	Exemples de catégories d'impact
<b>Impacts environnementaux</b>	Air	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atténuation du changement climatique (ODD 13)</li> <li>▪ Qualité de l'air et impacts sur la santé de la pollution de l'air</li> </ul>
	Eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disponibilité de la ressource en eau douce (ODD 6)</li> <li>▪ Qualité de l'eau (ODD 6 ; 14)</li> </ul>
	Usage des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Biodiversité des écosystèmes terrestres (ODD 15)</li> <li>▪ Changement d'usage des terres, incluant la déforestation, la dégradation de la forêt et la désertification (ODD 15)</li> </ul>
	Déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Production et élimination des déchets (ODD 12)</li> <li>▪ Traitement des déchets solides et eaux usées (ODD 6)</li> </ul>
	Autre / Transverse	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résilience des écosystèmes au changement climatique (ODD 13)</li> <li>▪ Énergie (ODD 7)</li> </ul>
<b>Impacts sociaux</b>	santé et bien-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès à une énergie propre, fiable et abordable (ODD7)</li> <li>▪ Qualité de vie et bien-être (ODD 3)</li> </ul>
	Éducation et culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement des capacités, des compétences et des connaissances (ODDs 4 ; 12)</li> <li>▪ Éducation au changement climatique, sensibilisation du public, renforcement des capacités et recherche</li> </ul>
	Institutions et lois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qualité des institutions (ODD 10)</li> <li>▪ Participation du public au processus de prise de décisions politiques</li> </ul>
	Prospérité et égalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction de la pauvreté (ODD 1)</li> <li>▪ Protection des communautés pauvres et affectées (ODD 12)</li> <li>▪ Égalité des genres et autonomisation des femmes (ODD 5)</li> </ul>
	Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qualité des emplois (ODD 8)</li> <li>▪ Une transition équitable pour les travailleurs vers une économie durable et respectueuse de l'environnement (ODD 8)</li> </ul>
	Communautés	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Embouteillages (ODD 11)</li> <li>▪ Sécurité des routes (ODD 3 ; 11)</li> </ul>
	Paix et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résilience face aux événements climatiques dangereux et aux événements météorologiques extrêmes (ODD 13)</li> <li>▪ Sécurité (ODD 16)</li> </ul>
<b>Impacts économiques</b>	Activité économique générale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activité économique (ODD 8)</li> <li>▪ Diversification économique (ODD 8)</li> </ul>
	Emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Emplois</li> <li>▪ Salaires</li> </ul>
	Affaires et technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nouvelles opportunités commerciales (ODD 8)</li> <li>▪ Compétitivité de l'industrie nationale sur les marchés mondiaux</li> </ul>
	Revenus, prix et coûts	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revenu</li> <li>▪ Coûts et réduction des coûts</li> </ul>
	Commerce et balance des paiements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Surplus/Déficits budgétaires gouvernementaux</li> <li>▪ Indépendance, sécurité ou souveraineté énergétique</li> </ul>

## UTILISER LA METHODE LORS DE LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE

La méthodologie peut être utilisée à différents stades du cycle de conception et de mise en œuvre d'une politique : avant, pendant ou après la mise en œuvre de la politique. Elle peut être utilisée pour réaliser des évaluations prospectives des impacts futurs, ainsi que des évaluations rétrospectives des impacts passés.

Elle peut être appliquée avant la mise en œuvre de la politique afin d'éclairer la conception de la politique en vue d'accroître les avantages sociaux, économiques et environnementaux escomptés, et pour éviter ou traiter tout impact négatif éventuel. Elle peut être appliquée lors de la mise en œuvre de la politique afin de renseigner sur les changements induits sur la base des résultats obtenus à date. Pour suivre et rendre compte des résultats sociaux, économiques et environnementaux obtenus, la méthodologie peut être appliquée pendant ou après la mise en œuvre de la politique par le biais d'une évaluation rétrospective des impacts résultant de la politique.

Si la méthodologie est utilisée à plusieurs stades du cycle de conception et de mise en œuvre d'une politique, elle devient un processus itératif, de sorte que l'expérience acquise permet d'améliorer la conception et la mise en œuvre de la politique, et de renseigner l'élaboration de nouvelles politiques.

## ETAPES PRINCIPALES DE LA METHODOLOGIE

La méthodologie propose une approche graduelle pour évaluer l'impact des politiques. Elle offre une certaine souplesse, notamment en ce qui concerne le choix d'une approche qualitative ou quantitative, en fonction des objectifs des utilisateurs.

À titre d'exemple, la méthodologie a été appliquée en Afrique du Sud pour alimenter la politique de gestion des déchets d'une municipalité. Le programme South Africa Low Emission Development (SA-LED) a aidé la municipalité à réaliser une évaluation ex ante des incidences sur le développement durable d'une option proposée pour la gestion des déchets organiques. Le tableau présente un sous-ensemble de résultats quantitatifs pour des catégories d'impact sélectionnées, qui ont été utilisées pour décider de la mise en œuvre ou non de l'option politique.

1

Déterminer les objectifs de l'évaluation

2

Choisir les catégories d'impact et les indicateurs de développement durable à évaluer

3

Identifier les impacts spécifiques de la politique

4

Evaluer qualitativement chaque impact

5

Quantifier les impacts en estimant des valeurs de références et le coût des scénarios politiques pour les impacts sélectionnés

6

Suivre la performance des indicateurs au fil du temps

7

Rapporter les résultats et la méthodologie utilisée

8

Utiliser les résultats pour évaluer les synergies et les compromis et éclairer la prise de décision



Photo par John Rae de © UNOPS

Catégorie d'impact	Indicateur	Changement par rapport au scénario de référence
<b>Atténuation du changement climatique</b>	Réduction des émissions de GES	Réduction de 5 718 tCO <sub>2</sub> e (équivalent tonnes de dioxyde de carbone) par an
<b>Développement économique</b>	Gains obtenus	Augmentation de 2 284 016 ZAR par an (monnaie sud-africaine)
	Gains de PIB	Augmentation de 3 907 917 ZAR par an
<b>Emplois</b>	Nombre d'emplois directement créés à court-terme dans le secteur de la construction	31 emplois en plus
	Nombre d'emplois indirectement créés à court-terme dans le secteur de la construction	22 emplois en plus
	Nombre d'emplois directement créés à court-terme dans le secteur de l'exploitation et de la maintenance	1 emploi en plus
	Nombre d'emplois indirectement créés à court-terme dans le secteur de l'exploitation et de la maintenance	1 emploi en plus
<b>Production de déchets</b>	Variation de la quantité de déchets mise en décharge	Réduction de 9 697 tonnes par an
<b>Usage des terres</b>	Durée de vie de la décharge	Augmentation de 3 ans

